



BULLETIN MUNICIPAL

de

CHAMPAGNEY n°21

2022



Restaurations du mur de l'ancienne cure et de la toiture du petit lavoir, élargissement de la rue du Petit Nilieu et travaux sur la Place du Paqué .



Le mot du Maire

2022 s'achève. Année bouleversée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Une guerre horrible sur le sol européen qui entraîne des conséquences difficiles pour nos populations, flambée des prix des matières premières. Concernant l'électricité, il est navrant qu'un pays comme la France ne soit pas capable de produire suffisamment de giga watt pour tous ses citoyens.

La fibre est enfin là avec bien des problèmes d'installation. Néanmoins, nous avons la possibilité d'être raccordé par Orange, il suffit de faire la démarche auprès de leur commercial.

Toujours présente, la Covid frappe à nouveau. Restons vigilants et prudents.

Vous avez vu la réalisation des travaux engagés:

-réfection de la rue du Petit Nilieu : 90 000 € ht

-mur de l'ancienne cure : 24 000 € ht

-croisement rue Basse et rue Principale : 14 000 € ht

-agrandissement de la place du Paqué : 12 000 € ht

-toit de la petite fontaine : 6 000 € ht

-toit de la dépendance de l'ancienne cure : 19 000 € ht (en cours)

2023 devrait voir la création du parcours de santé aux Charmes Secs, d'un jardin pour enfants et d'un terrain pour les ados aménagés d'agrès adaptés aux petits et grands.

La poursuite de l'effacement des réseaux secs du côté de Pesmes

Le remplacement des volets de l'ancienne cure

Une étude de projet de lotissement débutera dans le quartier des Corvées pour une réalisation courant 2024, d'une douzaine de parcelles.

Les factures d'assainissement ont du retard. L'année 2021 arrivera fin du 1er trimestre 2023 et l'année 2022 au 3ème trimestre 2023, pour retrouver ensuite le rythme d'une par semestre.

Le dossier de transition énergétique pour Champagny avec la société Eurowatt est complété par des études demandées par la DREAL en fin d'année. Des informations seront communiquées en 2023.

Les incivilités sont de plus en plus nombreuses : Dépôts de sacs poubelles, déchets dans les bois, au bord du ruisseau, bacs gris oubliés dans l'espace public, sans oublier les aboiements intempestifs des chiens ainsi que leurs excréments laissés sur les trottoirs (lieu public)

Je demande un effort aux propriétaires de chiens, qu'ils fassent le nécessaire pour améliorer un maximum ces incivilités reconnus par le code civil (muselière, colliers anti-aboiements, éducation canine...)

Les aînés ont reçu leurs colis et les enfants, leurs cartes cadeaux de 15 €. Bienvenue aux nouveaux habitants et je reste à leur disposition.

La cérémonie des vœux aura lieu le samedi 7 Janvier 2023 17h00 dans la salle de la mairie. Les 2 conseils se joignent à moi pour vous souhaiter à tous, une année 2023 de bonne santé et pleine d'espoir.

Je remercie tous les bénévoles pour leur travail accompli dans la commune et la forêt, leur dévouement, leur disponibilité, et aux personnes qui ont élaboré ce bulletin municipal.

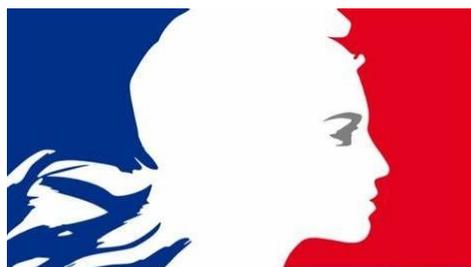
Le maire, Pierre VERNE



Sommaire

PAGE 1	COUVERTURE	PAGE 17	INFOS DIVERSES
PAGE 2	LE MOT DU MAIRE	PAGE 18	INFOS DIVERSES
PAGE 3	LE MOT DU MAIRE	PAGE 19	CM 1
PAGE 4	SOMMAIRE	PAGE 20	CM 2
PAGE 5	LE CONSEIL MUNICIPAL	PAGE 21	CM 3
PAGE 6	TRAVAUX	PAGE 22	CM 4
PAGE 7	TRAVAUX	PAGE 23	CM 5
PAGE 8	TRAVAUX	PAGE 24	CM 6
PAGE 9	TRAVAUX	PAGE 25	ETAT CIVIL
PAGE 10	TRAVAUX	PAGE 26	NOEL 2022
PAGE 11	TRAVAUX	PAGE 27	NUISANCES
PAGE 12	TRAVAUX	PAGE 28	INCIVILITES
PAGE 13	TRAVAUX	PAGE 29	VOLS
PAGE 14	NOTRE FORET	PAGE 30	CIMETIERE EGAYOIRS
PAGE 15	NOTRE FORET	PAGE 31	VOL
PAGE 16	INFOS DIVERSES	PAGE 32	NUMEROS UTILES

Le Conseil Municipal



CONSEIL
MUNICIPAL

Le maire : ***Pierre VERNE***

Les adjoints :

1er adjoint : ***Martial PIOT***

2ème adjoint : ***Noël BARBIER***

3ème adjoint : ***Olivier PARIS***

Les conseillers(ères) :

Pascal AUVERNOIS

Gilles BURE

Patrick EMERY

Claude JOSSERAND

Maryvonne LANAUD

Stéphanie LEROY

Bénédicte VERNE

Et le conseil participatif.

Les Travaux en 2022

Janvier

**Pose d'un drain le long de la rue de Nilieu .
Stéphane DUREY**



**Pose d'une tôle sur le regard de
la grande fontaine .
Entreprise LANAUD.**

**Suppression de la haie de Mr SEGUIN, par
Pascal, Martial, Gilles, Pierre et Olivier
pour permettre l'agrandissement de la
place du PAQUE.**



Février



**L'arrachage de la haie se
termine.**

**Démontage du mur de l'ancienne cure.
Entreprise GAUDRY.**



Mars

Remontage du mur.



Très beau travail.



Pascal, Gilles, Pierre et Olivier font un raccordement d'eaux pluviales sur la place du PAQUE.



**Coulage des fondations du mur de soutènement chez Mr SEGUIN .
Entreprise GAUDRY.**

Coffrage des couvertines.



Les joints sont en cours de réalisation.



Les travaux du mur de l'ancienne cure sont terminés.



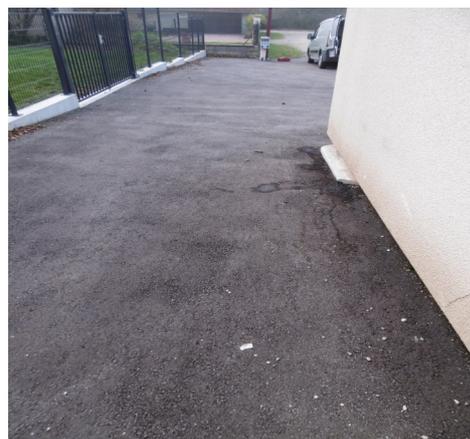
***Réparation de la toiture du petit lavoir .
Entreprise PIERRE Daniel de VITREUX.***



Mise en place du mur de soutènement au carrefour de la RD 112 et la rue Basse.



**Pascal, Pierre et Gilles raccordent 2 regards d'eau pluviale avec la pose de tuyaux sur la Place du PAQUE.
Economie réalisée: 1500€**



L'agrandissement de la place du PAQUE et la modification du carrefour de la rue BASSE et de la RD 112 sont terminés.

Avril

Pose d'un panneau « STOP » par Pascal, Claude, Gilles et Pierre.



Mai *Commencement des travaux d'élargissement de la rue du Petit Nilieu . Entreprise MONTHOLIER.*



Anthony, Pierre et Olivier posent un enrobé à froid aux CORVEES.

Noël, Claude et Olivier reposent un « Stop » au carrefour de la RD112 et de la rue de l'Eglise, le précédant a été volé.



Septembre



Décassement et pose d'un drain le long de la rue du Petit Nilieu.



Pose du concassé sur la partie élargie de la rue du Petit Nilieu et cylindrage.



Pose d'un bi-couche sur la partie élargie.



Après 5 semaines de travaux le chantier se termine par la pose du bi-couche .



Octobre



Pascal, Claude et Gilles coulent une dalle en béton dans le lotissement de La Tuilerie, pour y installer le futur abribus.

***Pose d'un bi-couche à l'entrée du lotissement de La Tuilerie et sur le chemin forestier qui conduit à la route de Pointre.
Entreprise MONTHOLIER***



Novembre

**Suppression de plusieurs aulnes en bordure du Nacey
à proximité du Château.**

Entreprise MULLER Hervé de FALLETANS.



**Montage d'une grue de chantier dans la cour de
l'ancienne cure pour effectuer la restauration de
la toiture de la dépendance.**

Entreprise PIERRE Daniel de VITREUX.

Décembre

**Début des travaux sur l'une des
dépendances de l'ancienne cure.**



Pose de l'abribus à La Tuilerie.



Notre Forêt en 2022

Cette année, la vente de grumes des parcelles 8 et 9 ne représente que 50 000 €.



Les ventes de chênes de qualité sont à un bon niveau de prix: entre 250 et 500 € le m3.

2023 sera une année exceptionnelle pour les ventes de grumes, parcelle 36 en retard sur le dernier plan d'aménagement en attente d'une glandée favorable et la parcelle 43 inscrite en coupe blanche sur le plan de 20 ans.

Les ventes de bois de chauffage ont été plus importantes dans la parcelle 44 en 2ème éclaircie, exploitée par E.D.E. de SAMPANS.



Les parcelles 8 et 9 ont été vendues à JACQUOT de BRESILLEY .



Les parcelles 64 et 65 ont été vendues à MARTIN d'AUXONNE.



23 affouagistes, nombre en augmentation cette année (plus 8) qui vont exploiter le reste de la parcelle 28 et la moitié de la 43.

Le bois de chauffage des parcelles 36 et le reste de la parcelle 43 sera vendu aux marchands de bois.

La 1ère éclaircie de la parcelle 39 a été vendue mais toujours pas exploitée.

Cette année, des bénévoles ont fait des dégagements de plantations dans les parcelles 3 et 16 (Anthony, Claude, Pascal, Gilles et Olivier).

Parcelle 16, un nombre important de chênes et noyers noirs ont séchés suite aux canicules. De jeunes arbres seront replantés cet hiver.

Anthony, notre employé communal a broyé les parcelles 3, 61 et 62 pour permettre la plantation des arbres manquants.

La société BONNAVENTURE a procédé au broyage des souches et sous-solage de la parcelle 3 qui sera replantée en janvier février 2023.

Les parcelles 61 et 62 ont été jalonnées avec l'aide de Patrick EMERY et son GPS et la société BONNAVENTURE pratique le sous-solage pour les replanter en janvier février 2023.

En février 2022, plantations de 3500 chênes et douglas parcelles 18, 19 et 20 et 1000 aulnes dans la parcelle 49.



***Travaux d'empierrement
de la ligne située entre les
parcelles 43 et 44 .
Société BONNAVENTURE.***



Broyage p 16



Noël BARBIER

Infos Diverses en 2022

Janvier

Chauffe-eau électrique changé dans le logement, côté sud de la mairie, par Pascal et Olivier.



Mars

Pascal, Martial, Noël, Claude, Gilles, Pierre et Olivier taillent les 2 arbres devant la fontaine de La Tuilerie.

Avril

Pascal et Olivier rebouchent des trous dans les chemins forestiers avec du concassé.



Mai Juin

Anthony, Pierre et Olivier nettoient les 3 déversoirs d'orages de la commune. (rues Principale, Basse et du Ruisseau).

Merci à Alain pour son dévouement à l'entretien des cloches et des horloges.

Juillet Août

Reprise du chantier « Coin Pêche et Détente ». Pose des poteaux et coulage du béton par Pascal, Noël, Christian, Claude, Gilles et Olivier.



Septembre

Abattage d'arbres et préparation pour la table et les bancs.



**Claude , Pierre et Olivier
matérialisent l'arrêt de bus
à Nilieu**

Octobre

La table et les bancs sont en place.



Pascal et Olivier installent un chauffe-eau électrique au 30 rue Principale.



Anthony nettoie les accotements du village.

Novembre

Cérémonie du 11 Novembre .



Pour faciliter la distribution du courrier, d'informations concernant la commune de CHAMPAGNEY, ou des cartes cadeaux pour vos enfants. UN NOM ET UN NUMERO SUR VOTRE BOITE A LETTRE SERAIENT CONSEILLES.

Conseil Municipal n°1 du 24 Février 2022

Présents à 20H00 : Noël BARBIER, Gilles BURÉ, Patrick EMERY, Claude JOSSERAND, Maryvonne LANAUD, Stéphanie LEROY, Olivier PARIS, Martial PIOT, Pierre VERNE.

Excusés : Pascal AUVERNOIS pouvoir à Olivier PARIS, Bénédicte VERNE pouvoir à Pierre VERNE

Secrétaire de séance : Maryvonne LANAUD

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 10 DECEMBRE 2021

Voté à l'unanimité.

CONVENTION DE VOIRIE COMMUNALE AVEC LA SOCIETE EUROWATT DEVELOPPEMENT

Après discussion, le conseil municipal décide de reporter la signature de cette convention à une date ultérieure. L'étude du dossier sera confiée à un expert.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2021 (PRINCIPAL, FORÊT)

Les comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité par le conseil municipal (le maire ne prend pas part au vote) avec les résultats de clôture suivants :

BUDGET	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	ENSEMBLE
PRINCIPAL	305 057.20	-241 697.96	63 359.24
FORET	43 390.72	-19 516.70	23 874.02

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2021 (PRINCIPAL, FORÊT)

Les comptes de gestion sont approuvés à l'unanimité par le conseil municipal.

AFFECTATION DES RESULTATS 2021 (PRINCIPAL, FORÊT)

Le conseil municipal décide à l'unanimité de reprendre les résultats ci-dessus dans les budgets primitifs 2022.

AVIS POUR R.L.P.I

Le conseil municipal donne un avis favorable à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Fibre optique

Le maire donne les informations connues et indique qu'il y aura une première réunion pour les professionnels le 10 mars 2022 et d'autres auront lieu pour les particuliers.

ADMR

Une aide sera apportée à cette association à hauteur de 1 000 € pour l'achat d'un véhicule distributeur de repas.

Clôture de séance 21H30

Conseil Municipal n°2 du 11 Mars 2022

Présents à 20H00 : Pascal AUVERNOIS, Noël BARBIER, Gilles BURÉ, Patrick EMERY, Claude JOSSE RAND, Maryvonne LANAUD, Olivier PARIS, Martial PIOT, Bénédicte VERNE, Pierre VERNE.

Absents excusés : Stéphanie LEROY pouvoir à Gilles BURÉ

Secrétaire de séance : Bénédicte VERNE

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 24 FÉVRIER 2022

Voté à l'unanimité.

TAXES LOCALES

Pas d'augmentation. Voté à l'unanimité.

Pour mémoire TFB : 44,36% - TFNB : 37%

BUDGET PRIMITIF 2022 (COMMUNE ET FORÊT)

Le conseil municipal, après avoir délibéré, approuve le budget annexe forêt et commune à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2022 FORET

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		23 874	19 517	
Prévisions 2022	194 800	183 000	42 000	61 517
TOTAL	194 800	206 874	61 517	61 517

BUDGET PRIMITIF 2022 PRINCIPAL

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		63 359	241 698	
Prévisions 2022	471 006	407 647	440 276	681 974
TOTAL	471 006	471 006	681 974	681 974

SUBVENTIONS PRIVÉES 2022

- Serre Vivante 160 EUROS
- ADMR 1000 EUROS
- AJENA 40 EUROS
- Association Louveterie 150 EUROS
- Association sportive Moissey 300 EUROS
- Centre Léon Bérard 200 EUROS
- Association sport Val Pesmes 300 EUROS
- Souvenir Français 80 EUROS
- Ukraine 1000 EUROS

Voté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- La fibre optique fonctionne pour les entreprises. Pour les particuliers, des réunions seront proposées sous les 2 mois.

Clôture de séance 21H45

Conseil Municipal n°3 du 18 Mars 2022

Présents à 20H00 : Pascal AUVERNOIS, Noël BARBIER, Gilles BURÉ, Patrick EMERY, Claude JOSSERAND, Maryvonne LANAUD, Olivier PARIS, Martial PIOT, Bénédicte VERNE, Pierre VERNE

Absente - excusée : Stéphanie LEROY

Secrétaire de séance : Bénédicte VERNE

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 11 MARS 2022

Voté à l'unanimité.

CONVENTION DE VOIRIE COMMUNALE AVEC LA SOCIÉTÉ EUROWATT DÉVELOPPEMENT

Il y a 2 servitudes :

- Servitude de voiries avec une indemnité de passage de 2 EUROS par m² par an sur les élargissements
- Servitude de passages de câbles avec une indemnité de 4 EUROS au mètre linéaire par an

Cette convention est établie pour une durée de 41 ans.

Après en avoir délibéré, le CM décide d'autoriser l'ensemble des demandes soumises par la société EROWATT et d'autoriser Monsieur le maire à signer avec la société EUROWATT tous les documents nécessaires. Voté à l'unanimité.

ACHAT D'UN TERRAIN

En vue d'agrandir le patrimoine foncier de la commune, le CM décide d'acheter la parcelle ZX n° 10 d'une superficie de 1 ha 26 a 37 ca à Mme et M Berthier pour un montant de 3 300 EUROS. Voté à l'unanimité.

En vue d'agrandir le patrimoine routier de la commune, le CM décide d'acheter la parcelle ZN n° 90 d'une superficie de 5 a 95 ca à Mme et M Fourot pour un montant de 595 EUROS. Les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de la commune. Voté à l'unanimité.

Le CM autorise Monsieur le maire à faire les démarches nécessaires à ces acquisitions. Voté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Le maire propose de rédiger le tour de garde des assesseurs pour les élections présidentielles du 10 avril 2022 et 24 avril 2022 :

- 08h00 à 12h00 : Noël BARBIER, Martial PIOT, Olivier PARIS
- 12h00 à 15h30 : Maryvonne LANAUD, Gilles BURÉ, Pascal AUVERNOIS
- 15h30 à 19h00 : Claude JOSSERAND, Sylvain DUTARTRE, Bénédicte VERNE

Clôture de séance 21H10

Conseil Municipal n°4 du 20 Mai 2022

Présents à 20H00 : Pascal AUVERNOIS, Noël BARBIER, Gilles BURÉ, Patrick EMERY, Claude JOSSERAND, Maryvonne LANAUD, Stéphanie LEROY, Olivier PARIS, Martial PIOT, Pierre VERNE.

Excusée : Bénédicte VERNE donne pouvoir à Pierre VERNE

Secrétaire de séance : Maryvonne LANAUD

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 18 MARS 2022 : Voté à l'unanimité.

VENTE DE TERRAIN SUR COMMUNE DE CHAMPAGNEY

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de vendre une parcelle rue Le Patis à M. Patrick MOUREL et Mme Vanessa LOPPÉ pour un montant de 4 000 €, plus frais de notaire.

EMPRUNT COURT TERME

Le conseil municipal, à l'unanimité décide d'autoriser le maire à souscrire auprès du Crédit Agricole Franche-Comté un prêt court terme relais d'un montant de 140 000 €, dans l'attente de 220 000 €. (Subventions, FCTVA et vente annuelle de bois).

DECISION MODIFICATIVE N°02 BUDGET PRINCIPAL

Le maire propose de passer 70 200,00 € du compte 1328 au compte 13251 afin d'équilibrer les recettes de subventions et de passer 4 000,00 € du compte 752 au compte 28041582, pour équilibrer les opérations d'amortissement. Voté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Fibre optique

A la suite de l'appel téléphonique de M. le maire à la société ORANGE, concernant le raccordement de la commune à la fibre, la société ORANGE ne reconnaît pas ce branchement.

Une réunion est prévue le 22 juin 2022, une distribution d'invitation sera effectuée dans les boîtes aux lettres.

Forêt

M. Noël BARBIER 2^{ème} adjoint informe le CM que le cours du bois de sapin est de 120 € à 130 € le m³, le chêne est à 300 € le m³ en moyenne nationale.

M. le maire informe que suite à la pression du gibier, un répulsif à la graisse de mouton sera mis sur les jeunes chênes et douglas. Une équipe de bénévoles nettoiera les pieds de chênes à abattre. Et qu'un chêne abattu nous a été volé face à la parcelle 7.

Eoliennes

Une réunion aura lieu avec la S.E.M. du Jura afin de donner les informations financières pour participer à ce projet.

De plus, une réunion avec l'O.N.F. concernant les compensations forestières, sera prévue dans quelques semaines.

Chats errants

Il est possible qu'une convention soit prise entre la commune et la SPA concernant la stérilisation des chats errants moyennant une compensation de 50 € par chat stérilisé. Une décision sera prise après l'estimation du nombre d'animaux.

Clôture de séance 20H34

Conseil Municipal n°5 du 23 Septembre 2022

Présents à 20H00 : Pascal AUVERNOIS, Noël BARBIER, Gilles BURÉ, Patrick EMERY, Claude JOSSERAND, Maryvonne LANAUD, Stéphanie LEROY, Olivier PARIS, Martial PIOT, Bénédicte VERNE, Pierre VERNE.

Secrétaire de séance : Maryvonne LANAUD

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 20 MAI 2022 : Voté à l'unanimité.

RAPPORT D'OBSERVATIONS DEFINITIVES

Le maire après avoir présenté le rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes, sur les 4 conclusions intermédiaires et donner quelques explications sur celle-ci. Le CM a voté cette délibération à l'unanimité (le maire rappelle que ce rapport sera disponible dès le vendredi 7 octobre aux horaires d'ouverture du secrétariat).

GARANTIE D'EMPRUNTS POUR LA MAISON POUR TOUS SUITE A REAMENAGEMENTS

LA MAISON POUR TOUS, société anonyme coopérative d'intérêt collectif D'HLM à capital variable, ci-après l'emprunteur, a sollicité de la caisse des dépôts et consignations, qui a accepté, le réaménagement selon de nouvelles caractéristiques financières de leurs prêts. La commune étant garante à hauteur de 50% des investissements, le CM à l'unanimité accepte de continuer son cautionnement des prêts.

REVISION DESIGNATION DU OU DES REFERENTS PLUi EN COMMUNE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne monsieur Pierre VERNE et monsieur Martial PIOT comme référents pour le PLUi.

CHOIX D'UN MANDATAIRE POUR SON OPERATION DE AMENAGEMENT DU NOUVEAU QUARTIER RUE DES CORVEES

Vu sa décision de procéder à l'opération précitée, vu la proposition de monsieur le maire de retenir le SIDEC DU JURA en qualité de mandataire. Le CM retient la proposition du maire et attribue la mission au SIDEC DU JURA.

ASSIETTE, DEVOLUTION ET DESTINATION DES COUPES DE L'ANNEE 2023

Le conseil municipal approuve l'état d'assiette des coupes 2023, à savoir les parcelles : 49af ; 41af ; 38p ; 17aj ; 15r et les Chablis. Voté à l'unanimité.

TAXE D'AFFOUAGES 2022-2023

Le délégué de la forêt propose au conseil municipal d'attribuer aux affouagistes les houppiers des parcelles suivantes : 28, 43 et de fixer à 4 € le prix du stère de bois de chauffage et l'acompte sera de 50 % du bois demandé. Le CM valide le règlement d'affouage pour l'hiver 2022-2023. Voté à l'unanimité.

MODIFICATION DES HEURES DU POSTE DE SECRETAIRE DE MAIRIE

Le maire expose au CM qu'actuellement les heures effectuées par la secrétaire de mairie en poste sont insuffisantes. Le maire propose d'augmenter de 4 heures. Le CM décide d'augmenter les heures.

RAPPORT ANNUEL 2021 DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES DU JURA (SYDOM)

Le maire présente le rapport annuel du SYDOM 2021. Le document est disponible soit à la mairie soit sur la page documentation du SYDOM <https://www.letri.com/ressources>.

CONTRIBUTION SIAER : Le CM décide de la payer en l'année 2022 à hauteur de 3 798.87 €. Voté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Lieutenants de louverie : le maire fait part de l'activité de la Louveterie.

Projet de parcours de santé : le CM va se déplacer sur les lieux et lancera le dossier de demande d'aides.

Arrêté de décharge définitive de 2020 : le maire informe le CM de l'arrêté de décharge définitive par le chef du Pôle national d'apurement administratif à l'encontre de notre trésorière municipale.

Information sur fibre optique : vu le retard pris à cause de dégradation du système, celle-ci devrait-être opérationnelle le 1^{er} novembre.

Transition énergétique : le maire fait part de l'avancement de ce dossier.

Affaires scolaires : le maire fait part au CM que 12 enfants sont inscrits pour la rentrée 2023.

Syndicat des eaux : l'eau est toujours de bonne qualité avec le filtre au charbon.

Abri bus : pour Nilieu et la Tuilerie ceux-ci seront installés dès que possible.

Clôture de séance 22H00

Conseil Municipal n°6 du 16 Décembre 2022

Présents à 20H00 : Pascal AUVERNOIS, Noël BARBIER, Gilles BURÉ, Maryvonne LANAUD, Olivier PARIS, Martial PIOT, Bénédicte VERNE, Pierre VERNE.

Excusés : Patrick EMERY donne pouvoir à Pierre VERNE, Claude JOSSERAND donne pouvoir à Noël BARBIER

Absente : Stéphanie LEROY

Secrétaire de séance : Bénédicte VERNE

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 23 SEPTEMBRE 2022 : Voté à l'unanimité

TAXE AMENAGEMENT

Le CM décide à l'unanimité d'approuver le principe de non-reversement de tout ou partie de la taxe d'aménagement à la C.A du Grand Dole.

ADOPTION DE LA NOMENCLATURE M 57

Le CM décide à l'unanimité d'autoriser le changement de nomenclature budgétaire et comptable du budget de la commune et l'annexe forêt.

CONVENTION DE MANDAT DE GESTION POUR L'ASSAINISSEMENT COMMUNAL

Afin d'assurer une organisation opérationnelle efficace, la CAGD et la commune décide de mettre en place une convention de mandat de gestion. Le CM accepte à l'unanimité.

DENONCIATION DU BAIL DE CHASSE CONSENTI A L'A.C.C.A. DE CHAMPAGNEY

Le bail de location conclu entre la commune et l'ACCA de CHAMPAGNEY arrive à la date de dénonciation au 31 décembre 2022. Le conseil municipal après un vote à bulletin secret par 10 voix pour la dénonciation et 0 voix contre, ce bail finira le 30 juin 2023.

DECISION MODIFICATIVE SUR BUDGET FORET 2022

Afin de permettre le remboursement des heures de l'employé communal au budget principal pour des travaux réalisés dans la forêt. Le CM décide à l'unanimité de valider les modifications de crédits

CHOIX DU MAITRE D'OEUVRE POUR L'AMENAGEMENT DU NOUVEAU QUARTIER DES CORVEES

Considérant la proposition du SIDEC de retenir l'offre d'A.B.C.D. Le CM décide à l'unanimité ; de retenir l'offre de l'agence A.B.C.D. pour un montant de 21 487.50 € HT.

REALISATION DU PARCOURS DE SANTE

Après avoir étudié la faisabilité, le lieu d'implantation et le dimensionnement d'un CRAPA, d'un jardin d'enfants et l'aménagement d'un terrain ados. Le CM décide à l'unanimité d'approuver ce projet et son financement d'environ de 87 000 € HT.

REFECTION DES VOLETS DE L'ANCIENNE CURE

Il s'avère qu'il est nécessaire de remettre des volets aux fenêtres, un devis a été demandé à une entreprise de menuiserie. Le CM décide à l'unanimité de remettre des volets aux fenêtres.

QUESTIONS DIVERSES

Groupe Facebook : la constitution d'un groupe Facebook communal sera effectif début 2023.

Taux d'imposition taxe foncière pour 2023 : le maire propose 0 % ou peut-être moins.

Parc éolien : l'étude des données font apparaître un supplément de vent 5%.

Panne d'eau de jeudi 15 décembre était due à un problème électrique « coupure de l'alimentation du puit ».

Clôture de séance 21h40

Etat Civil en 2022



MARTIN Lola 26/04/2022

BOULCOURT Malo 14/07/2022

BOULCOURT Manoé 14/07/2022

ARAMA Teavanui, Pascale 19/08/2022

ROHI Poeiotete, Hitinui 23/08/2022

SEGUIN ROBERT Isaac, Adrien, Guillaume 07/09/2022

DABONOT Ezzelyana, Sylvie, Virginie 28/11/2022

RIBEIRO HAREL Tommy 17/12/2022



GALIEN-GUEDY Maxime et GERRARD Charline 11/06/2022

LIENHART Anthony et SABOT Marie 18/06/2022

DIEU Lindsay et MOREL Guilhem 06/08/2022



LAIGLE Floryna 18/03/2022

BARTHOULOT Albert 08/04/2022

GUYOT Jean 15/08/2022

PERRON Michel 22/10/2022



*La crèche de Noël
faite dans l'église
par Maryvonne,
Michèle et Claude.*



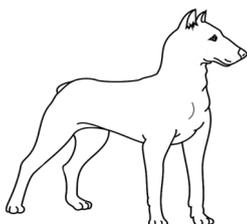
Noël **des enfants**

*Cette année, 111 enfants recevront une
carte cadeau d'une valeur de 15€.*



43 colis ont été distribués à nos aînés de 70 ans et plus.

Les nuisances



Arrêté Municipal 2003-06

Article 4

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuasif les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.



**DÉJECTIONS
CANINES
INTERDITES**

Article 3

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, débroussailleuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques et électriques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8 h 20 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Arrêté Préfectoral 2017 04 012 001

Visible sur le site de la Préfecture



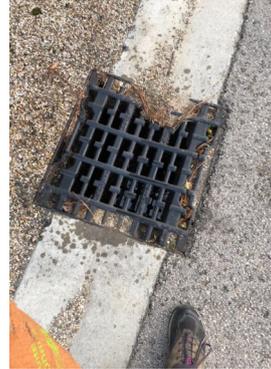
La fibre Optique



La fibre optique est opérationnelle depuis la mi-novembre. Les premiers branchements ont commencé. Un commercial « Orange » passera chez vous pour fixer un rdv. Dès réception de votre nouvelle box, le branchement pourra être effectué.



Stop aux Incivilités!



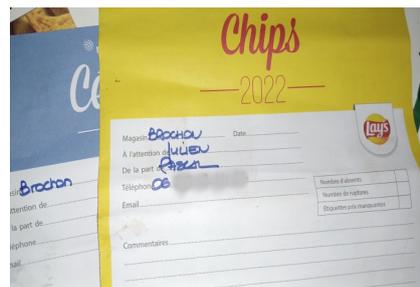
Champagney dans le village



DEPOT D'ORDURES INTERDIT SOUS PEINE DE POURSUITES



Dans la forêt



Au cimetière



Vols



Cimetière

Le cimetière est toujours en cours d'aménagement. Des tombes ont été supprimées en octobre et Stéphane DUREY a nivelé la partie gauche pour faciliter l'accès. Nous rappelons que les abords des sépultures doivent être nettoyés par les propriétaires.



Egayoirs



Egayoir: il s'agit d'un emplacement pavé descendant en pente douce de la rive jusque dans le lit de la rivière.



2 égayoirs à chevaux à Champagny, le 1er se situe sur le Nacey entre le pont de la rue Basse et le lavoir. Le 2ème est à côté du lavoir à La Tuilerie.

Aujourd'hui, ces 2 égayoirs sont à peine visibles sous les limons et les herbes.

UN NETTOYAGE SERAIT NECESSAIRE !!...

Cours Informatique

Des cours d'informatique sont organisés tous les 15 jours par Le Grand Dole dans la salle de la mairie de CHAMPAGNEY. De nombreuses personnes de CHAMPAGNEY, DAMMARTIN et MUTIGNEY y participent.



Un petit air de famille ! ...

